

# TROPHEE OCTAVE SANNIER

## REGLEMENT

**Date** : dimanche 14 octobre 2012

**Lieu** : Palais des sports Rue léo Lagrange. **Venant de la côte** : Autoroute A25. Sortie Lomme centre commercial. Rode Nord Ouest, sortie 6 Lomme Maison des enfants, une fois sur l'Avenue de Dunkerque prendre à gauche vers Lille, puis après le Pont Supérieur, à droite au feu :direction Hôtel de Ville, après l'avoir laissé sur votre droite, à gauche au feu, marais de Lomme, rue Notebart, puis à droite rue Léo Lagrange **ou venant de Lille, A1, puis A25 direction Dunkerque, sortie CHR, Loos puis Lomme, direction Marais de Lomme, Stade Léo Lagrange.**

**Participation** : Le tournoi Octave Sannier est ouvert à toutes les catégories d'âges et de poids, garçons et filles **sauf les poussins**, à tous les clubs affiliés FFL, FSGT, ainsi qu'aux clubs étrangers (autorisation de la fédération du pays).

**Pesée** : elle se déroulera pour tout le monde sur 3 balances : de 8h00 à 9h00 des benjamins, aux juniors/seniors

**Déroulement de la compétition** : elle se déroulera sur 3 tapis temps des combats, appariement, classement selon règlement FFL en vigueur et comité NPC

**Lutte Jeune** pour les benjamins et **Lutte Féminine, Lutte gréco-romaine** à partir des minimales

### **Les poussins ne sont pas autorisés à participer**

**Pour les BENJAMINS** : nés en (2001,2000,). Regroupement au poids le plus proche, 2 kilos de différences, catégorie de 6 lutteurs au maximum.

**Pour les MINIMES** : nés en (1999,1998,). Regroupement au poids le plus proche, 3 kilos de différences, catégorie de 6 lutteurs au maximum.

**Pour les CADETS** : nés en (1997,1996) Regroupement au poids le plus proche, 4 kilos de différences, catégorie de 6 lutteurs au maximum.

**Juniors seniors garçons** : nés en 1995 et avant : les catégories de poids sont les suivantes: 50kgs-55kgs-60kg-65kgs-70kgs-75kgs-80kgs-90kgs et plus de 90kgs

**Juniors et seniors filles** : les catégories seront définies par regroupement des poids les plus proches

**Récompenses** :.Ayant constaté le peu d'intérêt porté au récompenses, , à part les 3 premiers classés benjamins les autres catégories ne seront pas récompensées. Le trophée Octave Sannier sera remis au club se classant 1<sup>er</sup>. Il sera remis en jeu l'année suivante. Il devra être rendu à l'O.S.M.L lutte un mois avant la compétition ou le jour même si le club détenteur du trophée participe à nouveau. Selon le déroulement de la compétition, les médailles des benjamins seront remises dès que le classement de leur catégorie sera effectué.

**Arbitrage** : Selon le règlement FFL en vigueur. Les arbitres seront convoqués par le Comité Régional

**Appariement** : le Comité Régional convoquera des appariements.

**Déroulement de la compétition** : Par mesure de sécurité et pour un meilleur confort, **il est demandé à tout le monde, lutteurs, entraîneurs, (aussi longtemps qu'ils**